

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Covid-19 : la sécurité effective aux zones frontalières d'Eboro et de Meyo-Kyè, mais...

CERTAINS habitants de cette contrée, à court d'informations fiables, continuent d'assurer, dans de nombreux débarcadères des rivières Ntem et Kyè, le trafic de la traversée des étrangers dans des pirogues, en provenance du Cameroun et de la Guinée équatoriale voisins.

E. EBANG MVE
Bitam/Gabon

SAMEDI dernier, aux frontières du Gabon avec le Cameroun et la Guinée-Equatoriale (Eboro et Meyo-Kyè). Il règne une ambiance des jours de deuil. Presque personne dehors. La circulation se fait aussi rare, en raison du respect, stricto sensu, des consignes édictées par le gouvernement et renforcées, le 18 mars dernier, par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, dans son adresse à la Nation.

Ici, dans l'ensemble, toutes les consignes sont respectées à la lettre. Les agents de santé, ceux de l'hygiène publique et des Forces de défense et de sécurité déployés dans ces zones névralgiques des trois frontières, s'attèlent à bien appliquer les recommandations gouvernementales, dans la guerre déclarée contre le coronavirus. A Eboro, par exemple, seuls les camions de marchandises et des vivres frais et secs, en provenance du marché "Mondial" ou d'autres localités du Cameroun, sont autorisés à franchir la frontière. Juste après la

descente du pont de la rivière Ntem, les occupants desdits véhicules s'exécutent à la prise de température par le personnel de santé, à l'aide d'un thermoflash. Ensuite, ils se dirigent vers les deux gardes-frontières (policiers) pour les "formalités d'usage", avant de traverser la barrière. Près de 100 mètres plus loin, les mêmes transporteurs s'exécutent aux mêmes formalités au poste de contrôle de la brigade de gendarmerie d'Eboro. "C'est un samedi pas comme les autres car, avant l'annonce des premiers cas du Covid-19 à l'autre rive du Ntem, nous atteignons facilement entre 600 à 700 visiteurs, commerçants et opérateurs économiques, chaque samedi au marché Mondial. Mais, depuis l'annonce de cette pandémie, la frontière est devenue muette et morte, à cause du Coronavirus", nous confie l'un des policiers en service. Il faut dire qu'avant l'instauration des mesures restrictives de sécurité et de lutte contre le Covid-19, les petits commerçants des marchés de Bitam, Oyem et de ceux en provenance de Libreville, pouvaient encore se per-

mettre de traverser la frontière pour aller s'approvisionner en produits et autres marchandises. Mais, avec les nouvelles injonctions du chef de l'Etat et de son gouvernement, tout est désormais verrouillé.

Aucun piéton, ni véhicule, même à usage personnel, n'est autorisé à franchir la barrière. Du coup, la décision gouvernementale est difficilement acceptée par certaines populations de la contrée, au regard des liens familiaux qui existent, depuis des lustres, entre les peuples des deux rives du Ntem. "Nous sommes des peuples de la frontière. Nous avons aussi des familles au Cameroun. Nous ne savons plus comment aller auprès de nos parents à Ambam, Abang-Minko'o et d'autres localités de la Vallée du Ntem, en cas de décès ou des obsèques", a lancé un notable du village Engo, venu tenter une traversée. Il a été stoppé net dans son élan au niveau du poste de contrôle de gendarmerie. Il n'était d'ailleurs pas seul, sous ce hangar construit en planches. Le sexagénaire et quatre autres personnes tentaient de convaincre les gendarmes, de les laisser passer. Mais en vain ! Les pandores tenant mordicus à faire respecter les ordres donnés par leurs supérieurs.

Une situation de sécurité presque identique à la frontière de Meyo-Kyè.



Photo: P/ME

A la seule différence que certains petits opérateurs économiques (vendeurs de pains, ambulants de chaussures et de friperies, les pousseurs de brouettes...) sont parfois autorisés à aller jusqu'à Kyè-Ossi (Cameroun) et revenir à Meyo-Kyè. Dès leur retour, ils sont soumis au contrôle strict des gardes-frontières. Pour autant, nous avons été approchés par certains riverains, nous

faisant état d'un trafic d'étrangers qui se ferait dans de nombreux débarcadères, situés dans la zone dite des "Trois-frontières". Selon leurs confidences, certains villageois, irresponsables ou en manque d'informations sur le Covid-19, continuent de faire usage de leurs pirogues, pour faire entrer illégalement des étrangers dans notre pays, en contrepartie d'espèces sonnantes et trébuchantes

Covid-19 : création d'un comité scientifique

Il est institué et placé sous l'autorité du Premier ministre, chef du Gouvernement, un comité scientifique sur l'épidémie à coronavirus, en abrégé CS COVID-19.

Le CS COVID-19 a pour mission de faire toutes diligences intellectuelles, doctrinales, scientifiques et techniques relatives à l'épidémie à coronavirus.

de faire toutes recherches, études, investigations et de collecter toutes données scientifiques en rapport avec le COVID-19, notamment cliniques, biologiques, épidémiologiques, thérapeutiques et socio-anthropologiques ;

établir toute collaboration scientifique et technique avec tout spécialiste et tout expert, national ou international, en vue de recueillir et de s'approprier les meilleurs standards scientifiques en vigueur en la matière ;

de conseiller le Gouvernement sur les dispositifs, processus, protocoles et solutions des plus pertinents nécessaires à la prise en charge optimale et efficiente de l'épidémie à coronavirus ;

d'assurer le suivi-évaluation des mesures mises en œuvre et de procéder à l'adaptation de la stratégie nationale de riposte à l'épidémie à coronavirus ;

de prendre toute initiative scientifique et technique s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de sa mission.

Le CS COVID-19 est composé de chercheurs, d'experts et de médecins spécialiste et généraliste de la santé publique, civil et militaire.

Il est dirigé par le Professeur Marielle Bouyou Akothe, Biologiste, secondé du Professeur Edgard Ngoungou, Epidémiologiste.

CS COVID-19 comprend en outre les autres membres suivants : Professeur Boguikouma Jean Bruno, Pneumologue ; Professeur Mandji Lawson Jean Marcel, Réanimateur ; Professeur Gaudong Mbethe Leonel, Interniste ; Professeur Tonda Joseph, Sociologue ; Docteur Inoua Aboubacar, représentant l'agence locale de l'OMS ; Docteur Ntoug Mve Médard, Médecin Santé publique.

Débarcadères du Ntem et Kyè : potentielles portes d'entrée de la pandémie

E.E.-M.
Bitam/Gabon

LE combat contre la pandémie du Covid-19 doit être l'affaire de tout le monde. Y compris des étrangers vivant dans notre pays. Aussi, les moyens de lutte et les consignes édictées par le gouvernement doivent-ils être impérativement appliqués par toutes les couches de la société. Sans distinction. Malheureusement, certaines franges de la population du département du Ntem (Bitam) n'ont pas encore totalement pris conscience de la gravité de cette maladie. Puisque ces villageois, comme si de rien n'était, continuent de faire rentrer, par la tra-

versée en pirogues – depuis les débarcadères situés derrière leurs maisons – des étrangers sur notre sol, en provenance du Cameroun et de la Guinée équatoriale.

Après les avoir fait traverser, à bord des pirogues, les rivières Ntem et Kyè, ceux-ci empruntent des pistes débouchant généralement dans des bosquets séparant deux villages. Selon un habitant de Meyo-Kyè, qui a requis l'anonymat, "la traversée est payante. Et rapporte plus aux heures tardives". Un trafic malsain qui se ferait à l'insu des autorités locales dans certains villages du canton Mveze, notamment à Nsimi, Mbo'o-Fong, Mebo'o, Alen-Effoulane, Akam-Si, Bibass, etc.

Alors que la guerre est déclarée contre le Covid-19, il est impé-



Photo: P/ME

A Meyo-Kyè, la traversée d'étrangers se poursuit dans certains débarcadères.

rieux que ces potentielles portes d'entrée du coronavirus dans notre territoire soient, jusqu'à nouvel ordre, verrouillées et surveillées de jour comme de nuit, au même titre que les frontières d'Eboro et de Meyo-Kyè.